

Révision du comité de nomination de l'ICANN

Projet de rapport du groupe de travail sur la finalisation de la révision du NomCom

Septembre 2009

Table des matières

1. CONTEXTE	3
CHRONOLOGIE.....	3
STRUCTURE DU PRESENT RAPPORT	5
2. CONCLUSIONS DU GT.....	5

1. Contexte

Dans le cadre de son programme de révisions organisationnelles, l'ICANN a entrepris une révision de son [comité de nomination](#) (ci-après NomCom), qui est responsable 'de la sélection de tous les administrateurs de l'ICANN sauf le président et les administrateurs sélectionnés par les organisations de soutien de l'ICANN, et d'autres sélections' tel qu'énoncé dans les règlements de l'ICANN¹.

Les révisions organisationnelles font partie du programme de l'ICANN pour l'amélioration continue et visent à assurer un examen approfondi du rôle et du fonctionnement des structures clés de l'ICANN, avec le soutien de consultants professionnels externes indépendants.

Comme stipulé dans l'article IV, section 4 des [règlements](#) de l'ICANN, le « but de la révision, entreprise selon les critères et les normes tels qu'énoncés par le Conseil d'administration, est de déterminer (i) si cette organisation a un rôle continu au sein de la structure de l'ICANN, et (ii) dans l'affirmative, si un changement dans la structure ou les opérations serait souhaitable pour améliorer son efficacité ».

Le comité pour les améliorations structurelles (SIC – un comité permanent du Conseil d'administration) supervise les processus de révision organisationnelle. Le SIC est autorisé à établir des groupes de travail spécifiques (GT) pour chacune des révisions.

Avec le soutien de l'administrateur de l'ICANN pour la révision organisationnelle, les groupes de travail sur la révision ont deux tâches principales :

- s'assurer que les réviseurs externes sélectionnés exécutent leur tâche en pleine autonomie et indépendance de jugement, appuyant leurs conclusions et leurs recommandations sur des preuves et dans le respect des méthodologies et du plan de travail choisis ;
- après la livraison du rapport des réviseurs, réaliser une consultation approfondie avec la communauté faisant l'objet de la révision et avec toute partie intéressée concernant les conclusions de la révision externe, et élaborer un rapport à l'adresse du comité pour les améliorations structurelles et du Conseil d'administration sur les mesures devant être adoptées afin d'augmenter l'efficacité de la structure clé faisant l'objet de la révision.

Chronologie

En [mars 2007](#), le conseil d'administration de l'ICANN a approuvé la composition d'un groupe de travail spécifique sur la révision du NomCom, qui comprenait les personnes suivantes : Alejandro Pisanty (président); Peter Dengate-Thrush, Njeri Rionge, Mouhamet Diop, Jonathan Cohen, et Steve Goldstein. Le groupe était assisté par Donna Austin, directrice des

¹ Tel que défini dans l'[article VII des règlements](#).

relations gouvernementales, chargée de services de soutien aux comités de nomination de 2005 à 2007.

En juin 2007, un consultant externe, [Interisle Consulting Group](#), fut engagé par contrat pour entreprendre la révision externe indépendante du NomCom. Interisle a remis son [rapport en octobre](#) de la même année.

Suite à la période de consultation publique, le groupe de travail sur la révision du NomCom a analysé les recommandations faites par les réviseurs externes et a présenté un rapport au comité de gouvernance du Conseil d'administration (BCG), alors responsable de la supervision de la fonction de révision organisationnelle au sein de l'ICANN. Le BCG considéra que les recommandations du processus de révision du NomCom devaient être analysées en coordination avec les conclusions d'autres révisions en cours à l'époque de la soumission du rapport. Par conséquent, le rapport du groupe de travail sur la révision du NomCom n'a *pas* été publié pour la sollicitation de commentaires publics.

Plus récemment – et vers la fin des processus de révision du Conseil d'administration et du comité consultatif At-Large (ALAC) – le comité pour les améliorations structurelles (SIC) – qui a, entretemps, repris les fonctions de coordination des processus de révision organisationnelle – eut des discussions avec les présidents actuel et précédents du NomCom afin d'analyser les implications soulevées par le processus de révision du NomCom. Il apparut que – du fait que la révision du NomCom était principalement fondée sur des preuves recueillies en 2007 – les conclusions du rapport du groupe de travail avaient besoin d'être consolidées et actualisées avant la publication pour la sollicitation des commentaires publics.

A cette fin, le comité pour les améliorations structurelles décida de charger un groupe de travail spécifique de la mise au point de la révision du NomCom, lui affectant la tâche d'actualiser les conclusions et les recommandations du rapport original du groupe de travail sur la révision du NomCom. La décision du SIC a été ratifiée par le [Conseil d'administration en juillet 2009](#), et les personnes suivantes furent nommées pour former le groupe de travail : Thomas Roessler (président), Alejandro Pisanty, Jonathan Cohen, et Steve Goldstein. George Sadowsky participa en partie aux délibérations du groupe de travail en tant qu'expert-conseil. Le groupe de travail était assisté par Marco Lorenzoni, administrateur de l'ICANN pour la révision organisationnelle.

Afin d'accomplir son mandat, le groupe de travail a révisé les documents pertinents et s'est intensivement entretenu avec les présidents du NomCom de la période 2006 à 2009, avec le personnel de soutien et avec l'avocat-conseil. Il est prévu que ce projet de rapport soit publié pour la sollicitation de commentaires publics et présenté pour la discussion lors de la conférence de l'ICANN à Séoul.

A ce stade (fin septembre 2009), le **groupe de travail a terminé ses délibérations sur toutes les recommandations, à l'exception notable des recommandations 10 et 13.** La recommandation 10 couvre la taille et la composition du comité de nomination. La recommandation 13 est la suggestion selon laquelle les présidents du comité de nomination devraient exercer la fonction d'observateur sans droit de vote pendant une année avant d'assumer la pleine responsabilité de président. Pour ces deux recommandations, nous sollicitons des contributions à une délibération plus approfondie et prévoyons des changements importants à part ce qui est mentionné dans ce rapport.

Pour toutes les autres recommandations, nous considérons ce document comme équivalant à une version de dernier appel, et ne prévoyons de changements que dans le cas de nouvelles contributions importantes de la part de la communauté.

Structure du présent rapport

Le présent rapport comporte deux sections, à savoir :

- Section 1 – la présente section, comportant les informations de base
- Section 2 – cette section présente les conclusions du groupe de travail sur chacune des recommandations formulées par les réviseurs. Les commentaires formulés par le groupe de travail précédent sur la révision du NomCom sont également inclus.

2. Conclusions du GT

Le [rapport final](#) des réviseurs indépendants comporte 17 recommandations ; pour plus de facilité, elles ont été numérotées de 1 à 17, et rassemblées en quatre groupes thématiques différents. Les titres de ces recommandations sont rappelés dans le tableau ci-dessous.

	Recommandations des réviseurs
A) faire-savoir et recrutement	1. Créer un poste de directeur administratif à plein temps 2. Traiter les candidats de façon plus respectueuse 3. Recruter et sélectionner selon les exigences 4. Séparer le recrutement de la sélection 5. Rechercher des informations sur les candidats auprès de plusieurs sources 6. Promouvoir la sensibilisation à l'ICANN et au NomCom
B) Sélection et nomination	7. Sélectionner tous les administrateurs de politiques à partir de la liste de bénévoles de l'ICANN ; que l'ALAC nomme deux administrateurs dotés d'un droit de vote 8. Que les organisations de soutien sélectionnent les membres de leurs conseils à partir de la liste de bénévoles de l'ICANN, sur la base des qualifications requises, devant être décrites par les organisations de soutien 9. Que l'ALAC sélectionne ses membres du comité At-Large
C) membres et direction	10. Réduire le nombre de membres du NomCom 11. Sélectionner les membres du NomCom par tirage au sort à partir d'une liste de bénévoles 12. Concentration du NomCom sur sa mission principale qui consiste à rechercher des administrateurs indépendants, non affiliés 13. Restructurer les règles de direction du NomCom, privilégiant l'équilibre de continuité et les nouvelles perspectives
D) Activités	14. Équilibrer la confidentialité et la transparence ; préserver la confidentialité essentielle des données des candidats et supprimer l'obligation au secret partout ailleurs

	15. Appliquer les règles de participation, en révoquant les membres non performants
	16. Concevoir et décrire des processus clés NomCom
	17. Auditer annuellement l'efficacité du NomCom et publier les résultats

La présente section explique chacune des recommandations émises par les réviseurs. Les commentaires du groupe de travail initial et les conclusions de ce groupe de travail sur la finalisation de la révision du NomCom sont alors discutés.

Groupe	Faire-savoir et recrutement
Recommandation des réviseurs	1. Créer un poste de directeur administratif à plein temps <i>Explication</i> : 'embaucher un directeur administratif à plein temps (...) pour diriger un processus continu et mondial de faire-savoir et de recrutement afin d'identifier les bénévoles motivés, d'établir des relations avec ces bénévoles et de rassembler les informations pertinentes les concernant et concernant leurs intérêts en l'ICANN. (...)'
Commentaires du GT initial	Nulle position conclusive à ce sujet. En cas d'approbation, le DA serait responsable vis-à-vis du Conseil d'administration de l'ICANN et du président du NomCom, et non pas vis-à-vis du personnel.
Conclusions du GT	<i>Le groupe de travail considère que cette recommandation ne devrait pas être mise en œuvre. Le niveau actuel de soutien du personnel est considéré suffisant par le(s) président(s) du NomCom, et les tâches que les réviseurs proposent à l'origine de déléguer à un directeur administratif sont actuellement régulièrement accomplies soit par les membres du NomCom soit par le personnel de soutien. Concernant la reddition de comptes du directeur administratif suggérée (sous les ordres directs du Conseil d'administration), il est de plus noté que cette disposition menacerait l'indépendance du NomCom. En outre, elle serait en contradiction avec la recommandation de révision du Conseil d'administration concernant la concentration du Conseil d'administration sur des questions externes à la gestion.</i>

Groupe	Faire-savoir et recrutement
Recommandation des réviseurs	2. Traiter les candidats de façon plus respectueuse <i>Explication</i> : 'l'ICANN dépend d'efforts de haut niveau déployés par des bénévoles dévoués. Un candidat qui soumet une déclaration d'intérêt (SoI) – ayant peut-être été encouragé à le faire par quelqu'un en qui il a confiance et qu'il respecte – n'est pas un suppliant, ni un demandeur d'emploi, mais un bénévole qui offre de s'avancer et de contribuer à l'organisation : un collègue potentiel. Le processus actuel ne reflète pas cette perspective. Si les membres individuels du NomCom sont respectueux envers les candidats, le

	processus ne l'est pas'.
Commentaires du GT initial	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les candidats sur les processus du NomCom. • Publier des comptes-rendus de conférence, respectant la confidentialité.
Conclusions du GT	<p><i>Le groupe de travail partage l'avis des réviseurs concernant le besoin pour le NomCom d'utiliser un style de travail qui respecte pleinement les candidats, et note qu'au cours des dernières années, le NomCom a déjà adapté ses pratiques de travail dans ce sens, garantissant un niveau élevé de transparence du processus de candidature. Il considère également que l'objectif de respecter pleinement les candidats sera considéré comme une valeur essentielle du NomCom, et – en tant que tel - compris dans l'ensemble de valeurs essentielles régissant le NomCom, comme suggéré dans les commentaires du GT sur la recommandation 16.</i></p>

Groupe	Faire-savoir et recrutement
Recommandation des réviseurs	<p>3. Recruter et sélectionner selon les exigences <i>Explication</i> : 'le NomCom devrait régulièrement communiquer avec le Conseil d'administration et les autres organes, plutôt que compter sur les relations personnelles qui existent entre ces derniers et des membres du NomCom (ou le président), afin de comprendre leurs exigences telles qu'elles évoluent avec le temps. Nous recommandons que le NomCom établisse une procédure formelle pour explorer et comprendre les exigences de chaque organe pour lequel il procède à des nominations.</p>
Commentaires du GT initial	<p>S'entretenir avec le Conseil d'administration et les conseils afin d'identifier les compétences requises.</p>
Conclusions du GT	<p><i>Le GT remarque que des recommandations similaires sont également comprises dans le rapport émis par les réviseurs externes du Conseil d'administration, actuellement en cours d'examen par le groupe de travail sur la révision du Conseil d'administration.</i></p> <p><i>Même si ceci n'est pas explicitement requis par les règlements, les NomCom les plus récents ont adopté la pratique d'entretiens informels avec les membres du Conseil d'administration et les présidents des organisations de soutien/comités consultatifs sur les lacunes à combler en matière de compétences.</i></p> <p><i>Concernant la communication entre le NomCom et le Conseil d'administration, le groupe de travail sur la finalisation de la révision du NomCom soutient la recommandation du groupe de travail sur la révision du Conseil d'administration concernant un dialogue soutenu entre le comité de nomination et le Conseil d'administration sur les lacunes et les besoins qui ont été identifiés dans la série de compétences du Conseil d'administration. Ce dialogue pourrait consister en un entretien régulier entre les présidents respectifs. Le groupe de travail sur la révision du Conseil d'administration reconnaît également la valeur de la contribution des organisations de</i></p>

	<p>soutien et des comités consultatifs au processus du NomCom, mais ne voit pas la grande utilité de créer un processus officiel supplémentaire pour capturer cette contribution. Il encourage les organisations de soutien et les comités consultatifs à porter à l'attention du BGC des propositions de modalités qui permettraient à leurs contributions d'être plus efficacement incorporées aux considérations du comité de nomination. Le groupe de travail sur la finalisation de la révision du NomCom partage ce point de vue du groupe de travail sur la révision du Conseil d'administration.</p> <p>En ce qui concerne le contenu spécifique de cette recommandation (sélectionner sur la base d'exigences), le groupe de travail sur la finalisation de la révision du NomCom note la difficulté à évaluer le succès du processus de recrutement, étant donné la confidentialité de la série des candidats en cours de considération par le comité de nomination.</p> <p>Un cas spécifique dans lequel les informations concernant la composition de l'équipe de candidats est disponible est le sexe : Malgré le sentiment généralement partagé que les structures les plus représentatives de l'ICANN ne représentent pas encore un équilibre entre les sexes, ceci était vrai aussi pour les candidatures étudiées par plusieurs comités de nomination à la suite. Le groupe de travail recommande que les comités de nomination futurs ciblent leur processus de recrutement selon des profils spécifiques (y compris le sexe, l'expérience en direction externe et au conseil, et d'autres composantes), conçoivent des critères de mesure de la réussite de leur activité de faire-savoir, et partagent publiquement des informations concernant la satisfaction de ces critères. Nous recommandons également que les comités de nomination développent et peaufinent leur stratégie de faire-savoir avec le passage des années, et encourageons un partage d'informations plus détaillées sur le succès de divers mécanismes de faire-savoir dans tous les comités de nomination.</p>
--	---

Groupe	Faire-savoir et recrutement
Recommandation des réviseurs	<p>4. Séparer le recrutement de la sélection</p> <p><i>Explication</i> : 'une fonction permanente de recherche et de recrutement devrait continuellement rechercher des candidats potentiels à tous les postes de dirigeants de l'ICANN (et autres postes de bénévoles), établissant des contacts pour encourager la participation à l'ICANN tout au long de l'année (et non pas uniquement lorsqu'il y a besoin d'une nomination à un poste de dirigeant spécifique). La liste de candidats résultant de cette recherche devrait être continuellement maintenue d'année en année'.</p>
Commentaires du GT initial	Gérer les processus séparément ; utiliser les réseaux existants de l'ICANN dans le recrutement et le faire-savoir.

Conclusions du GT	<p><i>Le groupe de travail partage le point de vue des réviseurs et note qu'au cours des dernières années le NomCom a déjà adopté cette méthodologie ; le groupe de travail considère donc que nulle action supplémentaire n'est nécessaire pour mettre en œuvre cette recommandation.</i></p> <p><i>Le groupe de travail remarque que la mise en œuvre de cette mesure de par l'établissement d'une liste de candidats pourrait requérir la fourniture d'un mécanisme 'd'inclusion' convenable par lequel les candidats permettraient explicitement à l'ICANN de considérer leur candidature dans le cas de possibilités futures ; ceci est abordé par les commentaires sur la recommandation 14 où il est noté qu'un mécanisme d'inclusion pour le maintien d'une Sol existe déjà, mais pourrait ne pas avoir été codifié pour une utilisation par des instances NomCom futures.</i></p>
--------------------------	--

Groupe	Faire-savoir et recrutement
Recommandation des réviseurs	<p>5. Rechercher des informations sur les candidats auprès de plusieurs sources</p> <p><i>Explication : 'nous recommandons la conception et la mise en œuvre d'un processus de rassemblement des informations sur les candidats à partir d'une variété de sources, y compris et sans s'y limiter les références mentionnées dans la Sol'.</i></p>
Commentaires du GT initial	<p>Accord pour la poursuite des pratiques de travail actuelles ; besoin d'évaluer les résultats des activités du consultant externe assistant le NomCom dans ce domaine.</p>
Conclusions du GT	<p><i>Le groupe de travail remarque que la recommandation est en ligne avec le style de travail actuel du comité de nomination. Par conséquent, nulles mesures supplémentaires ne sont nécessaires afin de mettre cette recommandation en œuvre.</i></p> <p><i>Le groupe de travail convient que la valeur et l'efficacité du soutien fourni par les consultants externes devraient être régulièrement évaluées.</i></p>

Groupe	Faire-savoir et recrutement
Recommandation des réviseurs	<p>6. Promouvoir la sensibilisation à l'ICANN et au NomCom</p> <p><i>Explication : 'la capacité de l'ICANN en matière de recrutement de bénévoles hautement qualifiés dépend en fin de compte de sa visibilité et de sa réputation au niveau mondial. Elle dépend également de la sensibilisation des candidats potentiels au fait que le NomCom est le processus officiel pour pourvoir les postes de dirigeants au sein des organisations de bénévoles de l'ICANN, et aux modalités de fonctionnement du NomCom. Nous recommandons que le NomCom fasse partie des efforts de marketing et de relations publiques de l'ICANN, et notamment, que ces efforts promeuvent deux idées crucialement importantes pour le NomCom : que la prestation de services à l'ICANN représente une contribution précieuse à la communauté de l'Internet et que le fait de ne pas être</i></p>

	sélectionné par le NomCom n'est pas un « refus »'.
Commentaires du GT initial	Accord ; se fonder sur la visibilité croissante et la réputation de la marque ICANN.
Conclusions du GT	<p><i>Le groupe de travail reconnaît les efforts croissants déployés ces toutes dernières années afin d'encourager la sensibilisation au NomCom et à ses processus de sélection, et recommande que l'ICANN continue à augmenter ses activités de sensibilisation et de faire-savoir.</i></p> <p><i>Toutefois, les campagnes récentes de sensibilisation ne semblent pas avoir influencé le nombre de Sol reçues par les comités de nomination récents. Nous réitérons notre conseil pour la recommandation 3, à savoir que le processus de faire-savoir et de recrutement utilisé par le comité de nomination devrait être évalué en se basant sur les exigences et sur des critères d'évaluation spécifique, et devrait être systématiquement affiné.</i></p>

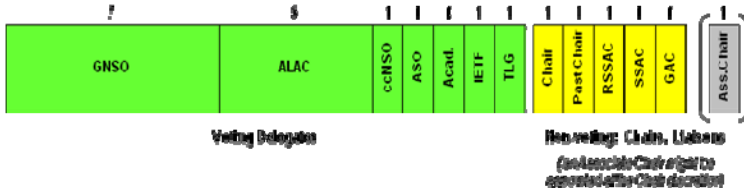
Groupe	Sélection et nomination
Recommandation des réviseurs	<p>7. Sélectionner tous les administrateurs de politiques à partir de la liste de bénévoles de l'ICANN ; que l'ALAC nomme deux administrateurs dotés d'un droit de vote</p> <p><i>Explication</i> : les réviseurs remarquent que 'le Conseil d'administration de l'ICANN remplit un rôle fiduciaire, dans le cadre duquel il est responsable de la gestion financière et sociale de l'ICANN en tant que société, et un rôle de politique, dans le cadre duquel il est responsable des décisions stratégiques qui guident l'ICANN dans l'accomplissement de sa mission'. A maintes reprises, ils utilisent 'les termes « conseil fiduciaire » et « conseil de politique » sans explicitement recommander que le Conseil d'administration soit en fait réparti en deux organes séparés', parce que cette recommandation n'aurait pas été dans leurs attributions. En fin de compte, leur recommandation ne visait pas à changer le processus actuel de nomination des administrateurs accomplissant un rôle de politique, alors qu'ils suggéraient que ceux accomplissant un rôle fiduciaire devraient être élus par le conseil fiduciaire lui-même.</p>
Commentaires du GT initial	Pas de position conclusive à ce sujet, en l'attente de la révision du Conseil d'administration. En cas d'acceptation, le principe de nomination de la part du NomCom d'au moins 50% des administrateurs sera rompu.
Conclusions du GT	<p><i>Les réflexions sur les rôles et les différents mécanismes de vote pour l'élection des administrateurs ne sont pas dans les attributions des réviseurs externes du NomCom, ni dans celles de ce groupe de travail.</i></p> <p><i>En ce concerne la deuxième des mesures recommandées, la proposition d'avoir deux administrateurs dotés d'un droit de vote sélectionnés par la communauté At-Large a récemment été traitée dans le cadre de la révision de l'ALAC, et ses implications en termes de</i></p>

composition du Conseil d'administration analysées par le groupe de travail sur la révision du Conseil d'administration. Suite à la conclusion de ces analyses, le SIC a recommandé l'inclusion au Conseil d'administration d'un administrateur avec droit de vote représentant la communauté At-Large, et remplaçant le poste actuel d'agent de liaison de l'ALAC. Le Conseil d'administration [a adopté cette recommandation](#) à l'unanimité.

Groupe	Sélection et nomination
Recommandation des réviseurs	<p>8. Que les organisations de soutien sélectionnent les membres de leurs conseils à partir de la liste de bénévoles de l'ICANN, sur la base des qualifications requises, devant être décrites par les organisations de soutien</p> <p><i>Explication</i> : 'nous recommandons que les sièges des conseils du GNSO et du ccNSO actuellement pourvus par le NomCom continuent à être réservés à des personnes qui représentent la perspective « d'intérêt public général ». Nous recommandons également que chaque organisation de soutien décrive clairement les qualifications et autres critères applicables aux membres de son conseil ; que le DA du NomCom dresse objectivement pour chaque organisation de soutien, lorsqu'elle le lui demande, une liste de candidature comprenant chaque personne incluse dans la liste de bénévoles de l'ICANN qui correspond aux critères de l'organisation de soutien et est disposée à être retenue pour une nomination au conseil ; et que chaque organisation de soutien définisse son propre mécanisme de sélection à partir de cette liste de candidature'.</p>
Commentaires du GT initial	Désaccord ; 'dans l'intérêt de l'objectivité et pour éviter la capture, le NomCom devrait rester responsable de la sélection pour ces postes'.
Conclusions du GT	<p><i>Le groupe de travail s'oppose aux recommandations des réviseurs et considère que dans l'intérêt de l'objectivité et pour éviter la capture, le NomCom devrait rester responsable de la sélection pour ces postes.</i></p> <p><i>Nous notons également que les résultats de la révision du GNSO ont changé le rôle des membres du conseil du GNSO nommés par le comité de nomination de manière fondamentale (y compris le fait d'ôter le droit de vote à l'un des trois postes). Nous recommandons que l'efficacité des membres du conseil du GNSO nommés par le comité de nomination fasse l'objet d'une attention particulière lorsque la structure du GNSO sera à nouveau révisée.</i></p>

Groupe	Sélection et nomination
Recommandation des réviseurs	<p>9. Que l'ALAC sélectionne ses membres du comité At-Large</p> <p><i>Justification</i> : 'notre révision suggère que la justification initiale (vérifier la formulation initiale) du fait de se fier au NomCom pour trouver et nommer cinq membres de l'ALAC s'est estompée à mesure que l'ALAC a mûri, et qu'il n'est plus nécessaire ou recommandé que le NomCom soit impliqué dans la sélection des membres de l'ALAC.</p>

	En concevant ses propres mécanismes pour la sélection des membres, l'ALAC pourrait décider de tirer parti des efforts du DA du NomCom en matière de faire-savoir et de recrutement afin de trouver des candidats qualifiés, mais nous ne voyons pas de raison de recommander cette approche'.
Commentaires du GT initial	N'est pas dans les attributions du GT. Indications prévues de la révision de l'ALAC.
Conclusions du GT	<i>N'est pas dans les attributions du GT.</i>

Groupe	Membres et direction
Recommandation des réviseurs	<p>10. Réduire le nombre de membres du NomCom <i>Explication</i> : 'le NomCom est de taille « trop réduite » pour un faire-savoir et un recrutement efficaces et « trop grande » pour une délibération et une sélection efficaces une fois les candidats identifiés'</p> <p>Bien que non indiqué dans le rapport, lors de leur présentation du rapport à la conférence de Los Angeles, les réviseurs ont suggéré un comité de nomination de 7 à 15 membres.</p>
Commentaires du GT initial	<p>Pas de position conclusive du GT à ce sujet, en l'attente d'autres révisions organisationnelles. En cas de réduction, proposition pour une composition de 7 membres dotés d'un droit de vote, plus 4 membres sans droit de vote. Un NomCom de taille plus réduite devrait dans tous les cas respecter un juste équilibre entre les délégués nommés par les organisations de soutien et ceux nommés par les comités consultatifs, afin de refléter le modèle multi-parties prenantes de l'ICANN.</p> <p>Un comité de nomination de taille plus réduite aurait besoin d'être assisté par une agence de recrutement internationale externe pour être soutenu dans l'établissement de contacts et la présélection des candidats.</p>
Conclusions du GT	<p>Le GT reconnaît la complexité des enjeux associés à cette recommandation, et sollicite des contributions de la part de la communauté afin de formuler ses conclusions.</p> <p><i>Le NomCom est actuellement composé de 22 membres (17 délégués dotés d'un droit de vote et 5 membres sans droit de vote) tel que présenté ci-dessous :</i></p>  <p><i>Le siège de liaison du GAC a été vacant dans les comités de nomination récents. Le rôle du GNSO dans le choix des délégués du comité de nomination a été très récemment révisé par une modification des règlements adoptée le 27 août 2009. Cette</i></p>

modification des règlements dépend crucialement de l'ensemble actuel des groupes de parties prenantes et des regroupements du GNSO, et ne s'étend pas avec l'ajout éventuel de nouveaux regroupements – cet ajout représentant un but explicite du processus de réforme du GNSO.

Lors de la réflexion sur les recommandations des réviseurs portant sur cette question, un consensus a été atteint au sein du groupe de travail sur le fait que l'objectif suprême de toute disposition régissant la composition du comité de nomination doit être d'abord la qualité des candidats du comité de nomination et ensuite les membres du comité de nomination. Tous s'accordent sur le fait que la communauté de l'ICANN devrait s'efforcer de nommer au comité de nomination des membres de la plus haute volée, en accord avec la responsabilité importante de la tâche – à savoir, la nomination de personnes à des postes de direction critiques au sein de l'organisation.

Si un grand nombre d'entre nous s'accorde sur le fait qu'une taille plus réduite du comité de nomination serait bénéfique – facilitant la tâche du président, et permettant une responsabilité plus forte des pairs au sein du comité de nomination -, les opinions divergent quant à la priorité qui devrait être accordée à la taille du comité : certains d'entre nous considèrent la taille secondaire derrière l'objectif primaire de la qualité, d'autres considèrent la taille secondaire derrière l'objectif de représentation vaste et diversifiée du comité de nomination, et certains ont le sentiment qu'un comité de nomination de taille significativement réduite est indispensable pour atteindre les améliorations dans le domaine de la qualité aussi bien des participants que du rendement dont ils estiment que l'organisation a besoin de la part du comité de nomination.

Nous remarquons que la composition actuelle du comité de nomination remplit la série de principes suivante :

- *représentation générale des intérêts divers*
- *représentation de la diversité des parties prenantes et régionale*
- *caractère (relativement) direct de la représentation : les principaux groupes de parties prenantes ont leur mot à dire dans la composition du comité de nomination.*

Le processus actuel du comité de nomination est également conçu pour être indépendant aussi bien du Conseil d'administration que du personnel de l'ICANN. Notamment, le représentant académique est le seul membre doté d'un droit de vote du comité qui est nommé par une entité sélectionnée par le Conseil d'administration (en pratique, par le Conseil d'administration lui-même). Les comités consultatifs qui servent au gré du conseil d'administration selon les règlements (SSAC et RSSAC) détiennent uniquement une représentation sans droit de vote, tandis que l'ALAC (étayé par une structure visant à être

représentative d'intérêts plus élargis, et indépendante du Conseil d'administration) sélectionne chaque année cinq délégués dotés d'un droit de vote. De même, le groupe de liaison technique et le groupe de travail de l'ingénierie Internet délèguent des membres dotés d'un droit de vote au comité de nomination.

La taille actuelle importante du NomCom a deux répercussions majeures :

- le président doit posséder des qualités de leader et de négociation extraordinaires
- les membres du NomCom doivent avoir un niveau élevé d'autodiscipline et de souplesse allié au besoin de trouver des compromis

Vue la décision du Conseil d'administration (en principe) de remplacer la composition actuelle comportant un agent de liaison de l'ALAC sans droit de vote par un membre au conseil doté d'un droit de vote sélectionné par la communauté At-Large, plusieurs d'entre nous estiment que le contingent des membres du comité de nomination sélectionnés par l'ALAC a besoin d'être réduit en nombre lorsque ce changement entrera en vigueur.

Pour progresser sur une proposition pour la composition et la taille futures du comité de nomination, nous sollicitons des contributions sur les questions suivantes :

- Comment les diverses parties de la communauté de l'ICANN évaluent-elles la taille actuelle du NomCom ?
- Dans quelle mesure la confiance placée en le comité de nomination dépend-elle de la représentation directe au comité des groupes de parties prenantes ?
- Quels mécanismes pourraient servir à assurer les buts de diversité géographique et autre (de sexes, formation ...) au sein du NomCom, étant donné que ses membres sont indépendamment nommés par différentes entités de l'ICANN ?
- Quels objectifs peuvent être établis de manière réaliste et quelles mesures peuvent être adoptées pour atteindre un équilibre des sexes au sein du NomCom et - de par les processus du NomCom - au sein du Conseil d'administration ?

Pour aider à amorcer la discussion générale de la question en mains, nous présentons la proposition de départ suivante pour la composition des comités de nomination futurs ; il faudrait noter que cette proposition ne représente pas un consensus du groupe de travail :

- participants sans droit de vote : président, nouveau président,

	<p><i>président sortant, président adjoint (sous réserve du résultat de la recommandation 13)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>agents de liaison sans droit de vote : SSAC, RSSAC</i> • <i>participants dotés d'un droit de vote nommés par :</i> <ul style="list-style-type: none"> <i>1 ou 2 par groupe de parties prenantes du GNSO (bureaux d'enregistrement, registres, parties commerciales sans contrat, parties non commerciales sans contrat)</i> <i>3 ALAC (sur rotation parmi les régions)</i> <i>1 ccNSO</i> <i>1 ASO</i> <i>1 du groupe de liaison technique</i> <i>1 de l'IETF</i>
--	--

Groupe	Membres et direction
Recommandation des réviseurs	<p>11. Sélectionner les membres du NomCom par tirage au sort à partir d'une liste de bénévoles</p> <p><i>Explication : 'si les membres du NomCom sont clairement des particuliers plutôt que des candidats d'un groupe spécifique, ils seront plus enclins à « agir en tant que particuliers ... non redevables aux regroupements qui les ont nommés ». Pour obtenir cet avantage, nous recommandons que l'ensemble des membres avec droit de vote du NomCom soient choisis par tirage au sort à partir d'une liste de bénévoles, dont peut faire partie toute personne satisfaisant des critères objectifs précis et convenant de respecter le code d'éthique du NomCom'.</i></p>
Commentaires du GT initial	<p>Soutien limité ; le processus ne garantirait pas les compétences requises, l'équité et l'équilibre de représentation.</p>
Conclusions du GT	<p><i>Le GT ne soutient pas cette recommandation ; son adoption introduirait au processus de sélection des membres du NomCom des risques de représentation non équilibrée.</i></p>

Groupe	Membres et direction
Recommandation des réviseurs	<p>12. Concentration du NomCom sur sa mission principale qui consiste à rechercher des administrateurs indépendants, non affiliés</p> <p><i>Explication : 'nous recommandons que le NomCom se concentre exclusivement sur sa mission principale qui consiste à nommer des administrateurs réellement indépendants et non affiliés, et à développer des contrôles internes pour s'assurer qu'il n'offre pas simplement une voie alternative d'accès à un poste de dirigeant à des personnes qui n'ont pas réussi à atteindre cette position à travers un processus de nomination de regroupement.</i></p> <p><i>Le NomCom devrait sélectionner les personnes pour leur expérience et leurs autres compétences qui satisfont les exigences des organes pour lesquels il réalise ces nominations, et non pas pour plaider ;</i></p>

	et il ne devrait pas être uniquement responsable de l'accomplissement ou du maintien de la diversité géographique au sein des conseils pour lesquels il nomme des membres'.
Commentaires du GT initial	Réalisable en séparant le recrutement de la sélection, et avec un NomCom de taille plus réduite. La non affiliation pourrait être difficile à obtenir, se concentrer plus sur la capacité de fonctionner en toute indépendance de pensée.
Conclusions du GT	<p><i>Le GT discerne un certain bien-fondé de cette recommandation, mais remarque que l'indépendance vis-à-vis des intérêts qui font par ailleurs partie de la communauté de l'ICANN est très difficile – sinon impossible – à atteindre dans l'environnement présent de l'ICANN. Sur la base d'une consultation de l'avocat-conseil de l'ICANN, la non affiliation des candidats administrateurs n'est pas une exigence légale.</i></p> <p><i>En ce sens, nous partageons le point de vue du GT qui a initialement commenté le rapport des réviseurs, et a souligné qu'il était plus important pour le GT de se concentrer sur la 'capacité de fonctionner en toute indépendance de pensée' plutôt que sur l'indépendance et la non affiliation.</i></p> <p><i>Le GT appuie la recommandation que le processus du NomCom « n'offre pas simplement une voie alternative d'accès à un poste de dirigeant à des personnes qui n'ont pas réussi à atteindre cette position à travers un processus de nomination de regroupement », mais note qu'il s'agit finalement d'une question de jugement de chaque comité de nomination, et non pas d'une exigence rigoureuse de niveau réglementaire.</i></p>

Groupe	Membres et direction
Recommandation des réviseurs	<p>13. Restructurer les règles de direction du NomCom, privilégiant l'équilibre de continuité et les nouvelles perspectives</p> <p><i>Explication : 'aussi bien la continuité (expérience et mémoire institutionnelle) que le renouvellement régulier (éviter le retranchement d'un initié « vieille garde ») sont des éléments importants d'une organisation de bénévoles à succès'.</i></p>
Commentaires du GT initial	Appui à la proposition de nommer un président un an à l'avance pour remplir une fonction de membre sans droit de vote du NomCom au cours de l'année précédant sa prise de fonctions de président.
Conclusions du GT	<i>La discussion du groupe de travail a révélé un certain appui de cette recommandation, fondé sur la notion que ceci permettrait de former les présidents futurs du comité de nomination avant qu'ils n'assument la pleine responsabilité de président. Tout le monde est d'accord pour reconnaître que le rôle éventuellement rempli par un nouveau président ne devrait pas être mélangé (ou confondu) avec le rôle du président adjoint. Il est également noté que le rôle rempli par le président sortant immédiat (actuellement conseiller sans droit de vote</i>

	<p>du président) est, encore une fois, distinct.</p> <p>Nous sommes intéressés par des contributions de la communauté sur les trois options suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>maintenir la pratique actuelle ; le président sortant participe en une qualité sans droit de vote ; le conseil nomme un président pour le comité de nomination immédiatement suivant.</i> 2. <i>suivre la recommandation des réviseurs : le conseil nomme le président du comité de nomination un an à l'avance ; le nouveau président participe en qualité d'observateur sans droit de vote au comité de nomination avant le comité de nomination qu'il va présider. le rôle actuellement rempli par le président sortant immédiat est laissé vacant.</i> 3. <i>combinaison la pratique actuelle avec la recommandation des réviseurs : le président est nommé par le conseil un an à l'avance et il est prévu qu'il fasse partie de trois comités de nomination à la suite, une fois en tant que président en cours de formation, une fois en tant que président, et une fois en tant que conseiller du président sans droit de vote.</i>
--	---

Groupe	Activités
Recommandation des réviseurs	<p>14. équilibrer la confidentialité et la transparence ; préserver la confidentialité essentielle des données des candidats et supprimer l'obligation au secret partout ailleurs</p> <p><i>Explication : 'la confidentialité à l'égard des candidats individuels est importante, vu qu'elle encourage l'intérêt de la part de candidats qui éviteraient autrement la perte de la face éventuelle publique associée à un processus d'évaluation des candidats transparent. La confidentialité des délibérations encourage également le débat libre et ouvert au sein du NomCom, et protège le NomCom d'une pression externe excessive. Mais le secret total est un instrument inopportunément catégorique pour accomplir ces buts, et il ébranle la légitimité autant du NomCom que de l'ICANN elle-même'.</i></p>
Commentaires du GT initial	<p>Appui, mais besoin de prévoir un mécanisme d'inclusion des candidats non sélectionnés en vue des tournées de recrutement subséquentes.</p>
Conclusions du GT	<p><i>Le GT sur la finalisation de la révision du NomCom est d'accord avec les commentaires du groupe de travail initial, et note que ceux-ci reflètent les pratiques actuelles du NomCom.</i></p> <p><i>La pratique d'inclusion actuelle devrait être documentée et formalisée pour les comités de nomination futurs.</i></p>

Groupe	Acitivités
Recommandation des réviseurs	<p>15. Appliquer les règles de participation, en révoquant les membres non performants</p> <p><i>Explication</i> : ‘nuls critères ou principes documentés n’établissent toutefois des motifs objectifs pour la révocation, ce qui signifie qu’il est difficile d’invoquer le mécanisme de révocation sans attirer l’enjeu du parti pris subjectif ; et nul mécanisme clair n’est disponible pour rapidement pourvoir un poste vacant créé par une révocation pour non participation’.</p>
Commentaires du GT initial	A laisser à la discrétion du président, sous le prisme des contributions des membres.
Conclusions du GT	<p><i>Le groupe de travail considère que la révocation de membres du NomCom non performants devrait être basée sur des critères objectifs, tels que la présence aux réunions, et nécessiter l’accord d’une majorité convenable des membres du comité de nomination. Les critères devraient être décrits dans le cadre des principes de fonctionnement du comité de nomination (voir recommandation 16). Remplacer un membre non performant pourrait ne pas toujours être réalisable en pratique, considérant la courte durée (un an) du mandat des membres du NomCom et la durée de temps relativement longue qui pourrait être nécessaire pour trouver un remplaçant convenable.</i></p> <p><i>Nous recommandons que les principes directeurs soient intégrés dans l’article 7 des règlements :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>un membre du NomCom peut être révoqué par le président sur la base de critères objectifs, suite à un avis adressé au membre, et à la prise en considération opportune de la réponse du membre à cet avis ;</i> • <i>la révocation d’un membre doit être adoptée par une majorité des deux-tiers des membres votants du NomCom ;</i> • <i>un préavis est remis à l’entité qui a nommé le membre.</i>

Groupe	Activités
Recommandation des réviseurs	<p>16. Concevoir et décrire des processus clés NomCom</p> <p><i>Explication</i> : ‘bien que les procédures du NomCom aient été documentées (...), elles ne traitent pas d’un grand nombre de problèmes survenant en cours de saison réelle, et ne sont pas bien comprises par un grand nombre des membres du NomCom’.</p>
Commentaires du GT initial	Appui
Conclusions du GT	<i>Plusieurs comités de nomination ont déployé des efforts pour rassembler un ensemble organisé de leurs procédures de fonctionnement, en tant que guide du travail des instances futures du NomCom. Cependant, ces procédures n’ont pas une valeur exécutoire pour les comités futurs, et – tel qu’également noté par les réviseurs - dans certaines situations, elles pourraient être insuffisamment comprises ou appréciées par les membres du NomCom.</i>

	<p><i>Nous notons également que le NomCom ne devrait pas être surchargé par l'établissement de codes de procédure trop rigides ou complexes qui pourraient entraver son efficacité et décourager la résolution innovatrice des problèmes.</i></p> <p><i>Tout compte fait, le GT recommande d'identifier et de documenter – en s'appuyant sur les efforts faits par les comités de nomination précédents – un petit ensemble de valeurs et de procédures de fonctionnement principales, pour qu'elles soient officiellement adoptées par le Conseil d'administration en tant que conseils exécutoires.</i></p> <p><i>Toute instance du NomCom devrait alors être libre d'adopter et d'adapter des pratiques supplémentaires qu'elle estime nécessaires à son fonctionnement, tout en respectant et en appliquant les principes de base établis.</i></p>
--	--

Groupe	Activités
Recommandation des réviseurs	<p>17. Auditer annuellement l'efficacité du NomCom et publier les résultats</p> <p><i>Explication : 'nous recommandons que le processus du NomCom soit audité chaque année afin de déterminer dans quelle mesure il fonctionne bien, et que les résultats de l'audit soient publiés avant que les membres du NomCom de l'année suivante ne soient sélectionnés'.</i></p>
Commentaires du GT initial	<p>Accord en principe, mais la relation avec les processus normaux de révision organisationnelle a besoin d'être définie.</p>
Conclusions du GT	<p><i>Le groupe de travail considère que l'évaluation de l'efficacité des activités de toute organisation – y compris le NomCom – ne devrait pas être confondue avec « l'audit » de ces activités.</i></p> <p><i>De ce point de vue, nous ne partageons pas les conseils des réviseurs concernant le besoin d'un audit régulier des activités du comité de nomination. L'évaluation de l'efficacité de toute structure clé de l'ICANN – y compris le NomCom – est actuellement réalisée tous les cinq ans à travers un processus de révision organisationnelle. Entre chaque paire de processus de révision organisationnelle, toutes les structures clés de l'ICANN sont appelées à auto-évaluer leurs performances, en s'appuyant sur un ensemble d'indicateurs de performance devant être sélectionnés. Les rapports annuels émis par les présidents du NomCom fournissent déjà un ensemble d'indications précieuses sur la performance du Comité.</i></p> <p><i>Nous notons plusieurs domaines spécifiques pour une révision et évaluation dépassant la pratique de reddition de comptes actuelle :</i></p> <p>1. <i>Tel que noté dans nos remarques concernant la</i></p>

recommandation 3, des buts et des critères de mesure du faire-savoir plus formels devraient être établis. Chaque comité de nomination devrait publier ces buts et une évaluation de la performance du comité par rapport à ces buts. Les informations ainsi rassemblées devraient alimenter le développement et l'amélioration continue de la stratégie de recrutement et de faire-savoir de l'ICANN.

- 2. A la fin du mandat de chaque comité de nomination, les membres devraient être interrogés (éventuellement de façon anonyme) sur leur expérience concernant l'efficacité et l'intégrité du comité, la performance et l'efficacité du président, et toutes idées d'améliorations futures. Le Conseil d'administration (par le biais d'un comité approprié) devrait examiner les résultats de ces sondages afin de prendre les mesures nécessaires et d'entreprendre les améliorations.*
 - 3. Nous encourageons les comités de nomination futurs à expérimenter des buts et des critères de mesure de performance plus explicites, et des auto-évaluations par rapport à ces critères. Les résultats de ces expériences devraient être introduits dans la révision organisationnelle du comité de nomination suivante.*
-